

PharmaNEWS

La lettre hebdomadaire de pharmacie.ma

N° 469 - 16 Décembre 2018

Éditorial

Il faut redoubler de vigilance !

Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie



La Société marocaine de pharmaco-vigilance a organisé, les 14 et 15 décembre à Rabat, son onzième Congrès sur le thème «Pharmacovigilance au Maroc, 30 ans après...»

Cet événement, qui a connu une forte participation, a permis aux nombreux experts et professionnels de santé de dresser un état des lieux des vigilances au Maroc à travers des présentations aussi riches que diversifiées.

La directrice du Centre marocain de pharmacovigilance (CMPV), le Pr Rachida Soulaymani, a ouvert ce conclave en rappelant les nombreuses réalisations du CMPV, centre dont le rôle est axé essentiellement sur les aspects techniques et scientifiques des vigilances. Ce centre jouit d'une bonne réputation internationale ce qui lui a valu d'être nommé, en 2011, Centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Bien que ce centre gagnerait à recevoir davantage de notifications d'effets indésirables de la part des professionnels de santé et des industriels, et bien qu'il soit également

handicapé par l'insuffisance de son cadre juridique basé essentiellement sur des circulaires dépassées, ce Centre reste la clef de voûte de la surveillance des médicaments et des produits de santé au Maroc.

Le rôle d'un tel centre s'affirme de jour en jour, d'autant plus que les scandales ayant touché récemment certains médicaments et certains dispositifs médicaux ont eu raison de la confiance que plaçaient les usagers des médicaments et des autres produits de santé dans les autorités de régulation sanitaire des pays touchés par ces scandales. Ces affaires ont aussi exacerbé la méfiance des patients vis-à-vis des médicaments et des laboratoires pharmaceutiques.

Par les temps qui courent, il ne fait pas bon d'occuper un poste de responsabilité au sein des autorités de régulation sanitaire. En effet, comment peut-on annoncer à un hypertendu que le médicament qu'il utilise depuis des années contient un principe actif, un excipient ou une impureté potentiellement cancérigène ? On peut également se demander si le fait d'actualiser le RCP (Résumé des caractéristiques du produit) suffit, à lui

seul, à dissiper les craintes du patient qui préfère de loin une hypertension à un cancer !

Aujourd'hui, les autorités sanitaires ne ménagent aucun effort pour maîtriser les conflits d'intérêts des experts. Elles essayent, également, de corriger les déficiences en matière de communication notamment en impliquant les associations des malades. Mais ces mêmes autorités peinent à trouver des stratégies idoines leur permettant de faire face à la «désinformation» véhiculée en masse par certains médias et relayée par les réseaux sociaux.

Probablement, la société va mettre du temps à s'accommoder avec ces nouveaux modes de communication faits de post, de tweet et de buzz. En attendant, les professionnels de santé, les sociétés savantes et les journalistes engagés doivent redoubler de vigilance et conjuguer leurs efforts pour mettre en place un système de veille permettant de traquer les articles de presse comportant de fausses informations et/ou des inepties. Faute de quoi on risque de voir de plus en plus de patients abandonner des traitements qui peuvent être vitaux.

Destinataires : 11963

www.pharmacie.ma

Consulter d'autres pharmanews